



## La solution pour vos archives

**Protection de vos preuves d'activités**

**Sécurisation et accessibilité de vos informations**

**Gains de productivité**

**Constitution et valorisation de votre patrimoine documentaire**

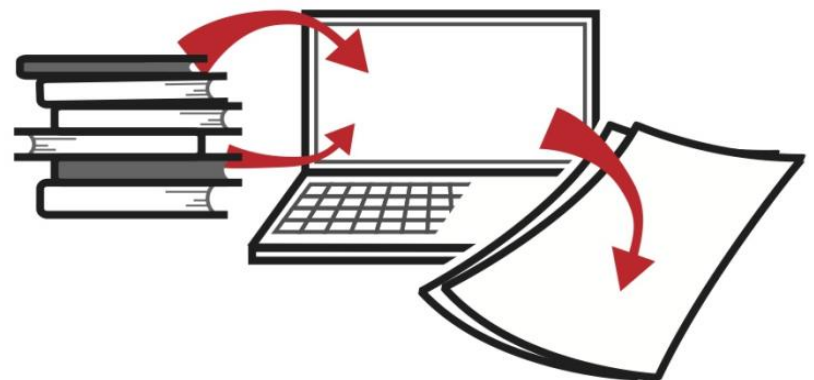


**06 58 31 36 14**

**Claire MARTIN**

**[contact@archives-tranquilles.fr](mailto:contact@archives-tranquilles.fr)**

**<http://archives-tranquilles.fr>**

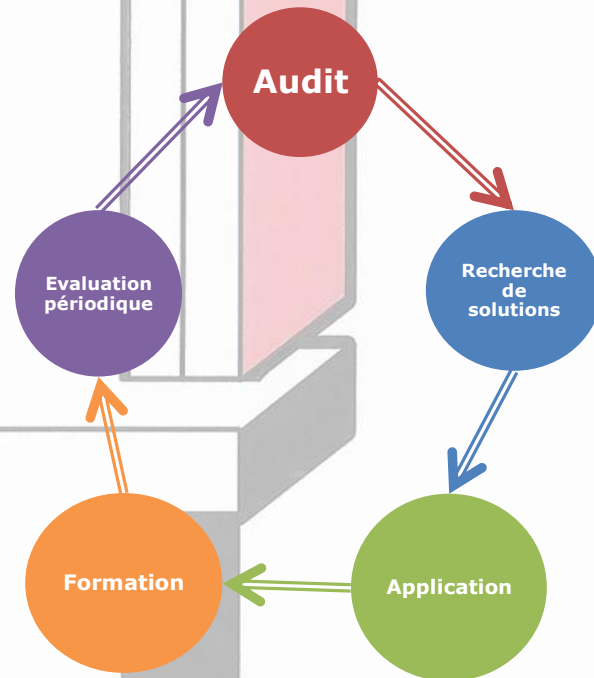




Archives Tranquilles est née de la volonté d'assister les professionnels et les collectivités dans la prise en charge de leurs archives et de préserver leur documentation, leurs preuves d'activité, leur patrimoine.

Archiver est à la fois une obligation légale et une nécessité pour classer l'information et la retrouver aisément, mais aussi pour mieux gérer son espace.

## Un accompagnement sur mesure



### Pourquoi faire appel à Archives Tranquilles ?

- ✓ Organiser vos archives.
- ✓ Préserver les preuves juridiques de votre activité.
- ✓ Sécuriser votre activité.
- ✓ Référencer vos informations selon les normes internationales de description.
- ✓ Créer les outils pour les retrouver rapidement.
- ✓ Libérer de l'espace et optimiser vos coûts fonciers.
- ✓ Former votre personnel

Personnalisable selon vos besoins

**Concentrez-vous sur votre métier  
Nous gérons vos documents**

# ARCHIVES TRANQUILLES